

Passerelle olympique : le tronçon central est posé !

Une opération minutieuse qui s'est déroulée sur plusieurs nuits de l'été et facilitera la mobilité entre les deux communes début 2024.



C'est une véritable prouesse technique que bon nombre d'habitants ont pu constater progressivement entre le 17 juillet et le 12 août : la structure centrale de la future passerelle piétonne entre Dugny et Le Bourget a été posée.

Cette opération a mobilisé d'importants moyens techniques et logistiques. Les travaux ont été réalisés de nuit afin de minimiser les perturbations pour les usagers de l'autoroute A1. Les équipes ont travaillé de manière rigoureuse pour respecter le planning établi et assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route.

Vers de nouveaux déplacements doux

La nouvelle passerelle, qui s'élève majestueusement au-dessus de l'autoroute, est un symbole fort de la future connexion entre Dugny et Le Bourget. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large visant à favoriser les modes de déplacement durables et à encourager les habitants à opter pour des alternatives à la voiture individuelle. Aussi, ce franchissement offrira aux piétons et aux cyclistes un moyen sécurisé et pratique de traverser l'autoroute, favorisant ainsi les déplacements doux et contribuant à la réduction du trafic routier sur la route départementale 50.

Un temps de parcours réduit

Rejoindre le lycée Germaine Tillion ou la piscine du Bourget en 20 minutes à pied depuis la cité Maurice Thorez ? Ce sera possible dès le début de l'année 2024 pour les dugnysiens ! Rejoindre la gare du Bourget RER en vélo ? Cela sera désormais envisageable en une dizaine de minutes depuis le centre-ville de Dugny. Ce franchissement qui sera spécialement réservé aux piétons et aux vélos réduira donc considérablement les temps de parcours à pied ou à vélo pour les Dugnysiens vers Le Bourget et présentera une véritable alternative intéressante à la voiture ou au bus.

La suite du calendrier

La Société de Livraison des Ouvrages olympiques (SOLIDEO) va désormais s'atteler à la pose des revêtements, des gardes corps et luminaires, et réalisera l'aménagement des abords et de la rampe d'accès depuis la rue de la Luzernière afin de permettre une ouverture au 1er trimestre de l'année

2024.

